



Prof. Luc Thévenoz

Of Counsel

Schellenberg Wittmer SA

Avocats

15bis, rue des Alpes / Case postale 1400

1211 Genève 1 / Suisse

Tél +41 22 707 8000

Tél +41 22 707 8076

Fax +41 22 707 8001

luc.thevenoz@swlegal.ch

Distinctions

- Honorary Member of the Society of Trusts and Estate Practitioners, in recognition of outstanding contribution to the reception of trusts in Switzerland and civil-law jurisdictions (2008)
- The Legal 500: Key Lawyer in Banking & Finance

Langues

Français, Anglais, Allemand

Sélection de publications

- Le droit bancaire privé suisse 2019 / Das schweizerische Bankprivatrecht 2019
- Cession de créance, de dette et de contrats : Rapport suisse
- La transmission d'entreprise au moyen d'un trust suisse
- Propositions pour un trust suisse
- Médiation et arbitrage dans les services financiers : conseil en placement et gestion de fortune

Luc Thévenoz est professeur à l'Université de Genève et doyen de la Faculté de droit. Avant d'être nommé doyen, il était le directeur du Centre de droit bancaire et financier. Ses domaines d'expertise sont les contrats et les trusts. Il est fréquemment sollicité pour donner une deuxième opinion ou des conseils spécialisés lors de litiges et a participé à de nombreux arbitrages internationaux en tant qu'arbitre ou président.

Expertise

- Droit bancaire & financier
- Droit des sociétés & droit commercial
- Clients privés

Expérience

- Conseil juridique au gouvernement suisse pour l'adoption de la Convention de La Haye relative à la loi applicable aux trusts
- Co-rédaction de la loi fédérale sur les titres intermédiés
- Représentation de la Suisse dans la préparation, la négociation et l'adoption de la convention d'Unidroit sur les règles matérielles relatives aux titres intermédiés
- Arbitre ou président dans divers arbitrages commerciaux internationaux
- Actuellement, il conseille le gouvernement suisse dans le cadre de la préparation d'une loi suisse sur les trusts

Carrière

- | | |
|-----------|---|
| 2020 | Of Counsel chez Schellenberg Wittmer |
| 2008-2015 | Président de la Commission des OPA |
| 2003- | Directeur du Centre de droit bancaire et financier de l'Université de Genève |
| 2001-2007 | Commissaire, Commission fédérale des banques |
| 1998-2001 | Arbitre du tribunal arbitral pour les comptes en déshérence |
| 1993- | Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Genève, enseignant le droit des services bancaires et financiers, le droit de la gestion des investissements et les trusts. |
| 1988-1993 | Collaborateur dans une grande étude d'avocats suisse à Genève |

Prof. Luc Thévenoz

Of Counsel

Schellenberg Wittmer SA

Avocats

15bis, rue des Alpes / Case postale 1400

1211 Genève 1 / Suisse

Tél +41 22 707 8000

Tél +41 22 707 8076

Fax +41 22 707 8001

luc.thevenoz@swlegal.ch

Formation

1988 Admission au barreau suisse

1987 Dr. iur., Université de Genève

1982 lic. iur., Université de Genève

Autres activités professionnelles

- Lancement du CAS Compliance in Financial Services (2003)
- Fondateur du Centre de droit bancaire et financier de l'Université de Genève (2003)
- Membre du conseil d'administration d'une banque privée (depuis 2014)
- Membre des comités éditoriaux de la Swiss Review of Business and Financial Market Law et de Trust Law International
- Nombreuses publications en droit des contrats, des services bancaires et financiers, des marchés financiers et des trusts et transactions fiduciaires
- Membre du Monetary Committee de l'International Law Association (MOCOMILA)